

"Les enseignants portent seuls la responsabilité de l'inclusion des élèves dys"



L'instruction obligatoire reste le plus beau des projets républicains mais quels bénéfices ces enfants extraordinaires peuvent-ils retirer de leur scolarité en classe ordinaire lorsqu'ils ne sont pas en capacité d'acquérir des connaissances scolaires à cause de troubles trop envahissants ? © Christophe ARCHAMBAULT / AFP

Monsieur Brighelli,

Dans votre tribune , vous dénoncez la maltraitance du système scolaire envers les élèves atteints de troubles et je vous rejoins sur ce constat : ils ont besoin d'une attention particulière et les enseignants en sont conscients. Vous prenez comme exemples des enfants non diagnostiqués et malmenés en rapportant les propos de leurs parents et d'enseignants du second degré. Il est fort dommage que vous n'ayez pas donné la parole à un professeur des écoles car vous sous-entendez qu'ils seraient



« responsables » de cette mauvaise prise en charge de leur handicap.

Vous avez raison sur ce point : le ministère s'étant entièrement déchargé sur les enseignants, ils portent seuls la responsabilité de l'inclusion de ces élèves. D'ailleurs, la loi de 2013 a renforcé l'inclusion scolaire en classe ordinaire pour tous les enfants sans distinctions et l'école s'adaptera.

Mission impossible

Entrons maintenant dans l'intimité d'une classe ordinaire de CM2 avec 31 élèves, hors REP (éducation prioritaire) dans une commune rurale privilégiée et voyons le profil des enfants et leurs besoins :

- six élèves qui suivent sans difficultés dont un haut potentiel.
- douze élèves qui arrivent à suivre et qui nécessitent une attention particulière dont un TDA (déficit attentionnel), un TDA/H (déficit attentionnel et hyperactivité) et un dysgraphique.
- neuf élèves en très grande difficulté qui ont un niveau CE2 avec des soupçons de dys non diagnostiqués ou non communiqués par la famille dont trois avec des problèmes familiaux, un surprotégé avec un absentéisme constant, un dont les parents ont refusé trois fois le maintien, un avec un problème visuel et une lenteur excessive qui n'a jamais été diagnostiqué, un avec de grandes difficultés de compréhension, un non-lecteur qui s'exprime par des mouvements de tête, un élève en attente d'une place en ULIS (classe spécialisée) et qui bénéficie d'une AESH (Accompagnant d'élèves en situation de handicap) huit heures par semaine.
- un autiste « sévère » à plein temps avec une AESH car les parents ont refusé la scolarisation en ULIS et qui hurle lorsqu'il est en crise.
- trois élèves ULIS à mi-temps, très inhibés avec de grandes difficultés d'apprentissage.

À LIRE AUSSI : Les ravages de l'école inclusive sur les élèves en situation de handicap

Au vu de ces profils aux besoins différents, comment devrait s'organiser l'enseignant pour que chacun apprenne et progresse ? Voici une liste non exhaustive des aménagements conseillés par les spécialistes des troubles dys : pour les dyslexiques et les dysphasiques, il faut oraliser les consignes, limiter et aérer la taille des documents, les aider à surligner, utiliser des supports visuels, les regarder pour s'assurer de leur attention. Pour les dysorthographiques et les dysgraphiques, il faut les regarder pendant la dictée, épeler, relire avec eux, guider leurs gestes, faire à leur place si besoin, adapter les supports et se placer à côté d'eux.

Pour les dyspraxiques, il faut verbaliser le geste, limiter le matériel scolaire, éviter les activités complexes, les interroger à l'oral. Pour les dyscalculiques, il faut les aider à dénombrer, à manipuler le matériel, reformuler. Pour ceux qui ont des troubles de l'attention, il faut les placer près du bureau, les isoler, limiter les affichages, personnaliser la consigne, compléter leurs fiches. Pour les hyperactifs, enfin, il faut limiter les sources de distraction, placer le pupitre près de l'enseignant, avoir un contact visuel, fragmenter les tâches, les canaliser, anticiper leur irrépressible besoin de bouger, prévenir une crise et leur permettre de se déplacer.

Manque de moyens

Vous constaterez que ces préconisations sont chronophages et certaines contradictoires. Non, nous n'avons pas besoin de formation théorique. Nous pouvons la trouver sur n'importe quelle plateforme numérique offerte généreusement par l'Éducation nationale en guise de formation continue. Nous avons absolument besoin d'espace pour organiser des coins pédagogiques, ce qui est impossible avec 31 élèves, parfois trois adultes et le mobilier dans 50 m². Mais avant tout, nous avons besoin



d'avoir le don d'ubiquité. Vous me direz que nous ne sommes pas seuls, qu'il y a les AESH mais ils sont mutualisés ce qui revient à saupoudrer l'aide. Les PIAL (pôles inclusifs d'accompagnement localisés) ne servent qu'à cela. Nous ne bénéficions du psychologue scolaire et du Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté qu'une demi-journée par semaine et ce pour quatorze classes, et partageons le médecin scolaire avec des dizaines d'établissements, ce qui est dramatique pour le suivi des enfants.

Commençons par diminuer les effectifs de classe et pas seulement en REP, car c'est le seul moyen d'accompagner ces enfants et d'avoir le temps d'individualiser le travail. Vous vous étonnez que nous ne soyons pas capables d'aider des dyslexiques puisque cela concerne l'apprentissage de la lecture mais seule une rééducation personnalisée peut les faire progresser. Pour réussir à corriger la dyslexie, l'orthophoniste effectue cinq ans d'études spécifiques et ne prend qu'un enfant à la fois. Concernant les enfants qui ont des TDA/H, ce sont les neuropsychologues qui les diagnostiquent et les suivent avec des techniques certainement efficaces mais je n'ai encore jamais rencontré d'élève qui en bénéficie.

« Aussi absurde que cela puisse paraître, les enseignants ne figurent pas sur la liste des professionnels susceptibles d'obtenir des informations sur les enfants pris en charge. »

À quoi servons-nous si nous ne pouvons aider ces enfants ? Notre mission est de former des citoyens et de transmettre des connaissances avant tout. Seuls maîtres dans notre classe, il nous revient de coordonner les aides. Encore faudrait-il qu'elles existent au sein de l'école et non en dehors, comme c'est le cas pour tous les spécialistes. En effet, les familles doivent courir après eux, attendre parfois un an pour obtenir un diagnostic sans compter ensuite l'organisation pour le suivi. Il existe aussi un autre obstacle à la prise en charge de ces élèves, c'est l'annonce à la famille. Lorsque l'enseignant la rencontre pour soulever des difficultés relevées en classe, c'est un moment pénible pour les parents. Certains sont conscients des troubles mais d'autres sont dans le déni et espèrent que leur enfant progressera en grandissant.

Hélas, le retard dans la prise en charge ne fait qu'aggraver ses difficultés. Sans une organisation institutionnalisée du dépistage précoce, c'est au médecin de famille que revient la responsabilité d'orienter vers le bon spécialiste. Encore faudrait-il qu'il soit formé au repérage des troubles. Enfin, aussi absurde que cela puisse paraître, les enseignants ne figurent pas sur la liste des professionnels susceptibles d'obtenir des informations sur les enfants pris en charge. Les parents n'ont donc aucune obligation de leur communiquer les diagnostics. Il ne reste plus aux enseignants qu'à deviner le trouble de l'élève, ce que préconise le ministère, et aménager la prise en charge en classe. Comme soutien de l'institution, on peut difficilement faire plus contre-productif. L'impasse de l'école inclusive

L'école inclusive à la française est une mascarade et ce projet vertueux détruit plus qu'il ne construit. Je le constate sur le terrain, dans les témoignages d'enseignants, d'AESH mais également d'élèves empêchés de travailler et parfois malmenés par des enfants incontrôlables. Les conclusions des rares études sur la scolarisation de ces élèves sont sans appel : sans un environnement adapté avec de petits groupes dans de grands espaces, les enfants inclus produisent plus de perturbations que d'interactions. Ils développent aussi des comportements d'isolement et les effets sur les apprentissages sont très légers et non significatifs dans le domaine social.

Quant aux enseignants, une large majorité constate les effets perturbateurs de l'inclusion sur le fonctionnement de leur classe, la nécessité d'accorder beaucoup de temps aux élèves particuliers au détriment des autres et enfin, que certaines inclusions sont irréalisables. Malgré ce tableau dramatique, le ministère est en train d'accélérer l'inclusion totale pour tous, sans envisager de plan B en cas de problème et pire, en



prévoyant de fermer les IME (Instituts médicaux éducatifs) dont il réduit déjà les places puisque l'école prend le relais. La scolarisation étant obligatoire, l'école ne peut refuser le moindre élève, quelle que soit la sévérité de sa déficience. Les parents des élèves porteurs de troubles sont insatisfaits de l'école et pour cause, l'institution leur ment en leur faisant croire que l'école peut s'occuper efficacement de leur enfant.

L'instruction obligatoire reste le plus beau des projets républicains mais quels bénéfices ces enfants extraordinaires peuvent-ils retirer de leur scolarité en classe ordinaire lorsqu'ils ne sont pas en capacité d'acquérir des connaissances scolaires à cause de troubles trop envahissants ? En France, pour les élèves avec un handicap mental sévère, l'école inclusive telle qu'elle est organisée aujourd'hui est une tartufferie.

À LIRE AUSSI : Éducation : "Le cas des dys et des autistes illustre cruellement l'impuissance d'un système"

